

Pascal Chevremont pressenti à la présidence de l'ANJ



Antoine DUGAST

Publié le 4 juin 2026 . Lecture estimée : 5 min



Le 28 mai 2026, l'Élysée a proposé au Parlement la nomination de Pascal Chevremont à la présidence de l'Autorité nationale des jeux. Ce contrôleur général de Bercy, chargé du suivi de FDJ United, succéderait à Isabelle Falque-Pierrotin. Un profil de haut fonctionnaire financier qui renoue avec une tradition de la régulation des jeux.

La présidence du régulateur français des jeux d'argent va changer de mains. Le 28 mai 2026, la présidence de la République a rendu publique sa proposition de nommer Pascal Chevremont à la tête de l'Autorité nationale des jeux (ANJ), sur proposition du Premier ministre Sébastien Lecornu.

Le candidat succéderait à Isabelle Falque-Pierrotin, dont le mandat s'achève. La nomination n'est pas encore acquise : les commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat doivent se prononcer, et une majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés dans les deux assemblées peut s'y opposer.

Pascal Chevremont, 56 ans, est un ancien élève de l'École nationale d'administration, rattaché à la promotion 1999-2001. Administrateur civil, il débute au ministère de l'Économie, passe par la direction générale du Trésor, puis occupe en 2005 un poste de conseiller technique au cabinet du ministre de l'Économie avant un détachement comme conseiller économique à la mission économique de Vienne, en Autriche.

Son parcours comporte une parenthèse dans le secteur privé. Entre 2009 et 2011, il est secrétaire général du groupe familial Roullier. De 2011 à 2017, il dirige la fédération professionnelle Brasseurs de France en qualité de délégué général. Il revient ensuite dans la haute fonction publique : nommé contrôleur général économique et financier en novembre 2018, il est promu à la première classe de ce corps en décembre 2022.

C'est à ce titre qu'il croise le secteur des jeux. Au sein du Contrôle général économique et financier (CGefi), le corps de Bercy chargé du suivi économique et financier des entreprises et organismes où l'État détient des intérêts, Pascal Chevremont s'est vu confier en octobre 2020 le contrôle de la Française des jeux, devenue FDJ United en mars 2025. L'État y conserve une participation d'environ 20 % depuis la privatisation de novembre 2019. Le futur président du régulateur arrive donc d'une fonction de suivi du principal opérateur historique du marché, pour le compte de l'État actionnaire.

Le retour d'un profil de contrôleur financier

Ce choix s'inscrit dans une certaine logique. Avant la création de l'ANJ, l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL) avait été confiée en 2014 à Charles Coppolani, alors chef du service du Contrôle général économique et financier à Bercy et président de l'Observatoire des jeux. Même corps, même maison, même bascule vers la régulation des jeux. Sur les quatre dirigeants successifs du régulateur, deux sont donc issus du CGefi.

Isabelle Falque-Pierrotin faisait figure d'exception dans cette lignée. Conseillère d'État, elle venait de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qu'elle avait présidée. Son arrivée, en 2020, coïncidait avec un changement de nature de l'institution : le passage de l'ARJEL, régulateur des seuls jeux en ligne, à l'ANJ, autorité compétente sur l'ensemble du secteur et dotée d'un mandat élargi de protection des joueurs. Le profil épousait le projet.

Avant de quitter ses fonctions, la présidente sortante a lancé plusieurs chantiers structurants. L'ANJ a présenté en mai 2026 [un algorithme d'identification des joueurs excessifs](#), capable de mesurer l'ampleur du phénomène sur le périmètre du jeu en ligne. Le régulateur a également publié, le 26 mai 2026, [un guide RGPD co-construit avec la CNIL](#), qui pose un cadre juridique nouveau pour le traitement des données des joueurs. Ces réalisations prolongent [la doctrine de l'accompagnement](#) qui a marqué son mandat.

Avec Pascal Chevrement, l'État revient à un profil de gestionnaire financier pour piloter le régulateur. Ce changement de tête pourrait infléchir l'orientation de l'institution. La nomination intervient dans un contexte de pression fiscale accrue sur le secteur, marqué par la hausse de la taxation des jeux en France depuis juillet 2025 et par les discussions sur une taxe européenne. Les missions de protection des joueurs, elles, sont désormais inscrites dans les textes et ne dépendent pas du seul titulaire de la présidence.

Une nomination soumise au Parlement

La procédure suit l'article 13 de la Constitution. Après la proposition de l'exécutif, le candidat est auditionné par les commissions permanentes compétentes des deux assemblées, qui l'interrogent sur sa vision de l'institution et les garanties de son impartialité. En tant que futur président d'une autorité administrative indépendante, Pascal Chevrement devra par ailleurs déposer une déclaration d'intérêts auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

La proposition de nomination a été [publiée par l'Élysée](#) le 28 mai 2026 et relayée par [la presse spécialisée de la fonction publique](#). Le calendrier du vote des commissions parlementaires conditionnera la date effective de prise de fonctions.